



Fort-de-France, le vendredi 09 septembre 2016.
N°18 FAA/EMIA/CENTOPS/J3MER/NP

COMMANDEMENT DE LA
ZONE MARITIME ANTILLES

Etat-major interarmées

Le contre-amiral Olivier Coupry
Commandant de la zone maritime Antilles

à

Destinataires « in fine »

OBJET : Avis aux navigateurs

Annuler l'avis aux navigateurs suivant :

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 002/09

MARTINIQUE – TROIS-ILETS

Signalons la suppression de l'avis aux navigateurs 002/09.
L'arrêté préfectoral numéro 0803989, ayant donné lieu à cet avis est obsolète.
Le ponton du Bakoua a été retiré, il n'en reste aucun vestige.

Le contre-amiral Olivier Coupry
Commandant de la zone maritime Antilles
Par délégation,
Le capitaine de corvette Didier Masson
Chef du bureau Emploi Mer.

DESTINATAIRES :

- SHOM ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- CROSSAG ;
- DOUANES FDF ;
- PHARBAL FDF ;
- PHARBAL PAP ;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- CZM GUYANE ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- FS VENTOSE ;
- FS GERMINAL ;
- BATRAL DUMONT D'URVILLE ;
- PCG VIOLETTE ;
- RPC MAITO ;
- PB LA CAPRICIEUSE ;
- PB LA GRACIEUSE ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM).

COPIES :

- EMIA Cellule Mer ;
- DIVISION AEM ;
- Archives.